



FLOREAL

Forêt Privée de LORRAINE Et ALSACE

Décembre 2001 - N° 47



Photo Stéphane Asaël



édito

Bonne nouvelle ! Bientôt Noël ! Nous arrivons à la période des fêtes et l'image du Père Noël avec son traîneau chargé de cadeaux est dans tous les esprits. Parmi les paquets, les aides du Conseil Régional d'Alsace allouées à la reconstitution des forêts sinistrées. Elles seront développées dans ce numéro. En effet, comme en Lorraine, le Conseil Régional d'Alsace a mis la main à la hotte en finançant notamment des projets présentés par Forêt Privée d'Alsace qui regroupe nos organismes alsaciens. Ces projets concernent le foncier, les visites conseils aux propriétaires sinistrés et bien d'autres sujets...

des plants, voici la plantation proprement dite, à savoir l'époque de plantation, le travail du sol, la préservation des plants entre leur arrachage et leur plantation, l'habillage des plants, la plantation en fente ou en potet ... Sur le thème de la reconstitution en général, le syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs des Vosges et le C.R.P.F. ont apprécié les méthodes utilisées par nos voisins allemands, à l'occasion d'un voyage en Forêt Noire. Très efficaces !

Vous retrouverez également les rubriques habituelles : l'interview d'une technicienne, la page syndicale consacrée cette fois-ci à la Meuse, "au coin du bois" avec une journée "rencontrons-nous" à La Petite Pierre sur la reconstitution des petites parcelles d'épicéa. Sans oublier la chronique consacrée à la filière avec les Scieries Réunies d'Abreschviller, ou comment les scieurs ont vécu la tempête...

Mais avant que vous ne vous plongiez dans ce 47^{ème} numéro, toute la rédaction vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année. Et de nous être fidèle en 2002 !

La Rédaction

SOMMAIRE

- Edito (p 1)
- Région Alsace, soutien massif à la forêt (p 2)
- Des nouvelles du front (p 3)
- Une A.G. constructive (p 3)
- Cours des bois (p 4)
- Des relations commerciales (p 4)
- Les forêts rhénanes ont leur guide (p 5)
- Equilibre sylvo-cynégétique (p 5)
- L'art de réussir les plantations (p 6-7)
- La plantation dans le recru (p 7)
- Hommes des bois (p 8)
- Sylvobois 55 (p 9)
- Un voyage instructif (p 10)
- Les scieurs (p 11)
- Les brèves (p 12)

Sous l'arbre de Noël, les propriétaires forestiers des forêts rhénanes découvriront un nouveau guide des stations forestières élaboré par le C.R.P.F. en collaboration avec l'O.N.F.. Au delà de son aspect attrayant, ce document renferme des informations précieuses sur le choix des essences dans ce milieu naturel particulièrement riche et intéressant.

Voilà pour les cadeaux !

Encore un numéro aux couleurs des techniques de plantation. Après le choix



Actualités

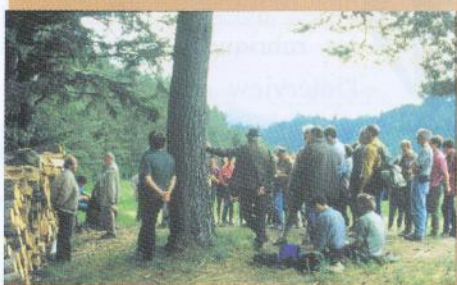
Région Alsace, soutien massif à la forêt

Le Conseil Régional d'Alsace s'engage aux côtés des propriétaires sinistrés et des organismes qui les aident. Il vote des crédits conséquents.

Le 7 septembre, le bas de laine de Forêt Privée d'Alsace s'étire tant il s'alourdit. La Région Alsace vient d'y déposer pas moins de 888.000 euros pour 3 ans. Allez, faites le calcul en francs, c'est un bon entraînement, ou croyez-nous sur parole, ça fait beaucoup !

Non, ce n'est pas pour les organismes, mais bien pour les propriétaires !

Cette manne est destinée aux propriétaires sinistrés. Les organismes, coopératives, groupements, C.R.P.F., ne sont que des relais vers les destinataires que vous êtes. Ou encore, ils sont un moyen de vous atteindre et nous allons voir comment...

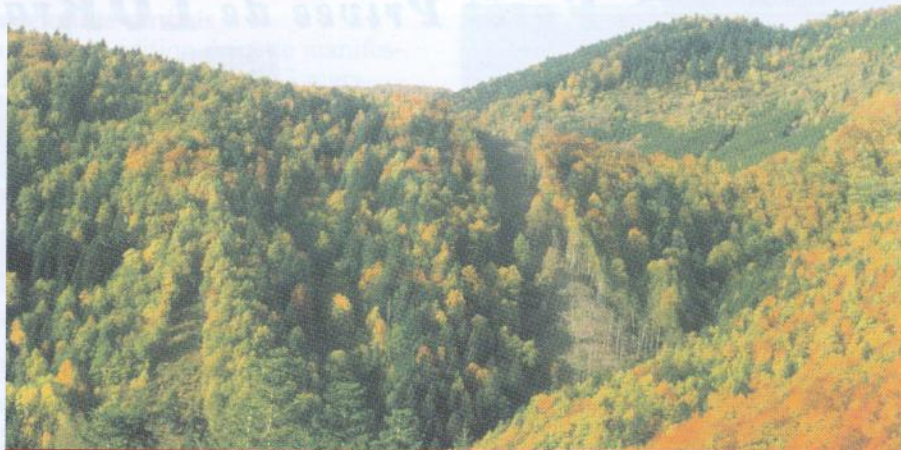


56 réunions et 250 visites-conseils

Foncer sur le foncier

FLOREAL l'a écrit à plusieurs reprises. La tempête a encore chargé le « sac à griefs » du morcellement des parcelles en compliquant accès, identification, vente et sortie des bois. C'est sur ce thème que l'engagement de la Région Alsace est le plus fort.

Un animateur recruté par département organisera des bourses foncières de ventes et d'échanges de parcelles. Une prime à l'agrandissement de l'unité de gestion est supportée par la Région : 230 euros par acte et par vendeur, prime plafonnée à 1.610 euros par an et par bénéficiaire.



Le foncier, un cheval de bataille...

Photos : Jean Braud

S'informer sans faillir

Après Lothar, la gestion forestière doit s'adapter pour reconstruire des forêts sinistrées, accompagner des peuplements affaiblis, prendre en compte des risques sanitaires et climatiques...

Au total, 56 réunions d'information sont prévues en Alsace jusqu'en 2003 dans les secteurs touchés. Toutes orchestrées autour du même objectif : dialoguer, échanger sur les thèmes de l'après-tempête... et toutes animées par les techniciens des organismes...

Vous ne quitterez pas ces rencontres les mains vides ! Plusieurs documents seront élaborés pour illustrer les sujets abordés : fiches techniques sur le choix des plants, la plantation, la prévention des dégâts de gibier. Quant aux guides pour le choix des essences appliqués aux zones sinistrées, ils seront réédités et distribués.

Personnaliser les démarches...

Les « petits propriétaires » ne sont pas oubliés ! 250 visites-conseils sont programmées chez les propriétaires de petite surface, touchés par la tempête et souvent désemparés. Lors d'une visite des parcelles sinistrées, un technicien pourra analyser la situation avec le propriétaire et envisager un scénario possible de gestion future.

Pour optimiser ces démarches et les réflexions générales qui les soutiennent en amont, un système d'information géographique sera développé par les organismes de la forêt privée.

... sans oublier le collectif !

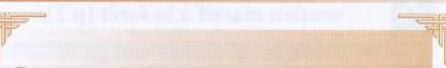
Dans certains secteurs du Bas-Rhin notamment, le grand méchant morcellement, encore lui, de la propriété sinistrée impose une reconstitution concertée. Et en préambule, une remise en état et un nettoyage collectif...

Cinq opérations de ce type seront menées par Bois et Forêts 67 d'ici 2003.

En conclusion

Un programme ambitieux pour les organismes de Forêt Privée d'Alsace, à la hauteur du retentissement des dégâts sur les propriétaires et leurs forêts, d'une part, et de l'investissement massif consenti par la Région Alsace, d'autre part. Au travail !...

Anne Madesclaire- CRPF



Le morcellement n'est pas issu d'une quelconque erreur de gestion du propriétaire mais c'est une donnée de notre constitution et du droit de succession. Le morcellement est un mouvement toujours en marche à chaque génération et c'est une conséquence de la transmission du droit de propriété. Diminuer ses conséquences et favoriser le regroupement est un travail de longue haleine.

Guy Godard - CRPF



Chablis, des nouvelles du front lorrain

En avoir ou pas... : telle était l'interrogation des propriétaires à propos des subventions. Depuis cet automne, les notifications d'engagements de crédits arrivent régulièrement chez les propriétaires.

L'objectif des D.D.A.F. en Lorraine est que la totalité des dossiers recevables "estampillés 2000" soit engagée avant la fin de cette année. Après 15 mois de doutes et d'atermoiements, le système se met en place : le jeu en valait la chandelle. Par ailleurs, beaucoup de propriétaires ont d'ores et déjà reçu des paiements.

Voici l'état de la situation (uniquement pour les propriétaires privés) :

Départements	Montants mis en paiement
Meuse	7,8 MF
Moselle	6 MF
Meurthe et Moselle	6 MF
Vosges	9,8 MF

Il s'agit donc de sommes importantes, alors qu'en août dernier (Floréal 46), quasiment rien n'avait été versé.

La plupart des paiements porte sur des acomptes ; avant de solder, il est encore nécessaire de formaliser certains points, pour sécuriser la procédure : dans une surface de forêt détruite, comment considère-t-on des bouquets d'arbres restants, comment apprécie-t-on les lisières,... ? Ou, plus subtil encore, quelle est la différence entre *réfection de route* et *mise au gabarit* ? Le forestier doit désormais avoir le mot juste ! Tout ceci devrait être définitivement réglé au cours du premier trimestre 2002.

Plus grave : avec de telles subtilités, il est certain que des propriétaires ne recourant pas aux services de professionnels, maîtres d'œuvre, ont indiqué dans leurs dossiers des surfaces trop approximatives. Ceci serait dommageable en cas de contrôle.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous appeler au 03.87.31.67.72

Plus grave encore, il y a des inquiétudes sur les crédits d'engagements 2002, année durant laquelle les besoins vont être

importants : fin des dossiers de nettoyage, arrivée massive des dossiers de reconstitution, remise en état du réseau de desserte,...

La Fédération Nationale des Syndicats de Propriétaires est en discussion avec le Ministre sur ce problème. Attendons avant de crier au feu !

Philippe Laden - CRPF

Rappel

En Lorraine, les aides des Conseils Généraux sont désormais opérationnelles. Le dispositif a été porté par l'interprofession Gipeblor ; il est surtout tourné vers l'amélioration foncière et le nettoyage des petits chantiers.

Amélioration foncière

Les Conseils Généraux de Meuse, Moselle et Vosges favorisent les mutations des petites parcelles forestières dans la mesure où il y a agrandissement de l'unité de gestion. En clair, pour les petites transactions (inférieures à 15 ou 20.000 F), l'achat de parcelles par le voisin est favorisé.

Nettoyage des petits chantiers

En Meuse, Moselle, Vosges, le nettoyage des taches de chablis inférieures à 1 ha, non pris en compte par l'Etat, est désormais aidé par les Conseils Généraux à hauteur de 80 F de l'are. Le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle réfléchit à un dispositif allant en ce sens.

Pour obtenir les formulaires sur ces deux programmes, téléphoner au 03.87.31.67.72.

Enfin, en Meuse, des financements viendront compléter les aides de l'Etat sur la construction de routes forestières et les protections individuelles contre le gibier.

Quant au Conseil Régional de Lorraine, il a essentiellement porté son effort sur l'aval de la filière. Depuis deux ans, 34 MF ont été alloués à 250 entreprises pour la modernisation du matériel d'exploitation ou de scierie, les parcs de stockage... Pour la forêt, il poursuit, par ailleurs, son programme d'appui à la sylviculture des peuplements médiocres et aux opérations d'investissements concertés.

Une Assemblée Générale constructive

Constructive, c'est bien le mot qui convient pour caractériser l'Assemblée Générale des propriétaires forestiers de Bertrichamps qui s'est tenue le 9 novembre dernier.

Pourquoi ? Pour les informations délivrées. Après un bref rappel historique sur la création de l'association, il est question des rapports financiers, de l'élection de trois commissaires aux comptes et de la présentation du rapport d'activité. 150 ha exploités représentant 90% de la surface sinistrée pour un volume de 11.600 m³. Chapeau ! Mais ce n'est pas tout. Des décisions étaient attendues par les propriétaires forestiers sinistrés avec une certaine impatience. Arrêtons le temps des promesses...

"Cette catastrophe a favorisé votre rapprochement. Ce déclic a permis l'exploitation de vos bois" déclare aux propriétaires, M. Husson, vice-Président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle. *"Mais que vais-je faire de ma petite parcelle ?"* s'exclame une adhérente de l'association. *"Justement, à propos du nettoyage des parcelles de moins de 1 ha, le Conseil Général de la Meurthe-et-Moselle travaille en s'inspirant du modèle vosgien déjà opérationnel. Nous sommes conscients de la nécessité de regrouper les petites parcelles et pour ce faire, il existe différentes formes de regroupement"* explique M. Husson. Le vice-Président du Conseil Général développe : *"nous avons la solution du remembrement classique qui permet de financer routes et travaux connexes"*. *"Je ne pense pas que le remembrement, qui sous-entend une opération lourde, soit approprié pour des parcelles de quelques ares"* explique Bernard Niclo, Maire de la commune. *"Concernant les possibilités offertes, nos adhérents privilégient l'échange à l'amiable sous forme de bourse, solution offerte grâce à la nouvelle loi d'orientation forestière. Cette possibilité existe dans les autres départements"*. Les discussions sont bel et bien lancées en Meurthe-et-Moselle, les actions devraient bientôt suivre.

Thierry Bouchheid - CRPF



Cours des bois : il est (le plus souvent) urgent d'attendre !

Hormis le cas important des petits bois résineux, pour lesquels une réelle demande existe, il ne paraît pas opportun de mettre des bois sur le marché actuellement.

Inexistant, illisible, impalpable,...ce sont des adjectifs pouvant désigner le marché actuel des bois.

Au moment où les chablis de la tempête commençaient à être "digérés", des perspectives de récession économique ne permettent toujours pas de voir le bout du tunnel, et le milieu des scieurs est très pessimiste.



Photo : Jean Braud

Hêtre, Chêne, Feuillus Précieux : pas ou peu de possibilités

Il reste encore à écouler beaucoup de chênes de la tempête, car du fait de leur durabilité, ils ont été mis plus tard sur le marché. Quant aux hêtres, les milliers de mètres cubes dans les Ardennes, qui ont nécessité une exploitation pour des raisons sanitaires (scolytes) assombrissent encore le tableau. Des perspectives semblent cependant se dégager pour cette essence.

Résineux en bois moyens et gros bois : entre les stocks de bois sous eau de la tempête et les arbres scolytés, il n'y a plus de place pour d'autres bois !

La note optimiste : pour les billons ou petites grumes d'épicéa – sapin, on peut dire que le cours des bois est revenu à environ 70 % des cours pratiqués en 1999, avant la tempête ; période où ces cours étaient plutôt favorables.

Il y a donc des possibilités de marchés pour ces produits (exemple : pour des bois de diamètre milieu entre 20 et 30 cm, entre 30 et 50 euros le m³ bord de route). La purge des bois scolytés n'est pas évidente, mais s'il s'agit de bois à écorce encore adhérente, le niveau de prix peut se situer entre 25 et 45 euros le m³ selon le diamètre.

Bois d'industrie : la demande existe pour le bois de papeterie en résineux blancs frais, certes avec des prix encore plus stables que "le prix des allumettes" : autour de 19 euros le stère bord de route. Quant à la trituration feuillue, la mise en marché est possible malgré une ambiance morose : l'absence d'exploitation feuillue laisse la porte ouverte...

Philippe Laden - CRPF
(infos de novembre 2001)

Des relations commerciales qui se cherchent, entre les forestiers publics et les exploitants scieurs

Les exploitants scieurs souhaitent changer de mode de vente de bois en forêt publique : la traditionnelle vente aux enchères descendantes ne leur paraît plus adaptée. Après discussion, un accord est intervenu mi-octobre : un panachage d'appel d'offres et d'enchères est pratiqué jusqu'au 15 décembre dans les ventes publiques, avec l'engagement des partenaires de mettre en place des procédures adaptées aux besoins de chacun.

Qu'en est-il exactement, quelles sont les évolutions possibles ?

Il semble utile de rappeler les éléments suivants :

- les forestiers publics (et privés !) "ont adapté" les modes de vente traditionnels pour répondre à l'urgence des chablis en pratiquant les ventes amiables. De plus, les accords contractuels sur les bois scolytés montrent la volonté de l'industrie du sciage de se montrer partenaire de la forêt, y compris pour écouler des produits difficiles à valoriser
- les industriels sont inquiets pour le moyen terme : l'impact des chablis a été tel que l'évolution des capacités forestières pose question, dans le hêtre et le résineux surtout. Si le système des enchères descendantes est parfait en période d'équilibre entre les volumes offerts et les capacités de transformation installées, il peut conduire à des résultats imprévisibles hors de cet équilibre. La logique, qui a voulu leur suppression pendant un an et demi, recommande aussi d'adapter ce système pour la période de tension sur les achats qui peut venir...
- il faut préparer d'autres outils commerciaux pour le futur proche, parmi lesquels peuvent s'envisager :
 - les contrats fermes, qui pourraient assurer un talon d'approvisionnement de l'ordre de 1/3 des besoins (sécurisant ainsi une part des achats des entreprises, comme des ventes des forestiers)
 - les appels d'offres informatisés transparents pour disposer, même en période de tension, d'une approche de marché réelle
 - le gré à gré, organisé et cadré sur la base de fourchettes fixées par une mercuriale négociée ; système souple qui peut laisser une latitude aux forestiers et scieurs locaux pour adapter des grilles de marché comme la qualité particulière des bois.

Plus que jamais, le sort de la forêt et celui des scieries restent étroitement liés : à chacun de se dire que "l'autre le fait vivre".

André Scheer - Secrétaire Général du GIPEB-LOR



L'arbre au vert

Les forêts rhénanes ont leur guide

Dans la série des guides pour le choix des essences forestières, le C.R.P.F. de Lorraine-Alsace propose aux propriétaires et aux gestionnaires de forêts situées en bordure du Rhin, un nouveau document pédagogique.



Photo : Stéphane Asaël

Iris faux-acore, une richesse des forêts rhénanes

En Alsace, les forêts rhénanes, étroite bande boisée de part et d'autre du Rhin, couvrent, sur la rive française, près de 10.000 hectares. Elles constituent un écosystème naturel parmi les plus complexes d'Europe, à haute valeur patrimoniale. Elles ont subi des dégradations considérables jusqu'au milieu du siècle dernier suite aux aménagements successifs du Rhin. Aujourd'hui, presque tous les milieux de la frange rhénane bénéficient d'un statut réglementaire de protection.

Un guide pour les gestionnaires

“La forêt, héritée de mon père, est classée en forêt de protection depuis 1993. La gestion que je pratique est avant tout respectueuse des conditions écologiques et tient compte de la dynamique actuelle du Rhin” précise Hubert Ott, propriétaire d'une forêt de 20 hectares sur la commune de Schoenau, dans le Bas Rhin.

“La sortie de ce nouveau guide coïncide avec le souhait de renouveler mon plan de gestion volontaire. Je l'ai donc utilisé pour réaliser une carte détaillée des potentialités forestières de ma propriété.

Il me permet d'asseoir ou de confirmer des choix de gestion compatibles avec le respect des particularités du milieu rhénan” poursuit le propriétaire.

Un guide pour tous

Conçu par le CRPF et l'ONF, financé par la Région Alsace, ce document, huitième du genre, fait la synthèse des connaissances actuelles sur les milieux forestiers rhénans. De nombreux thèmes sont abordés comme les particularités écologiques, biologiques et paysagères des forêts du Rhin, leur histoire très mouvementée depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours...



Photo : Richard Janschield

Les forêts rhénanes dans leur splendeur

L'identification des milieux forestiers (stations forestières) se fonde pour ce guide sur trois critères : la présence de graviers, la texture du sol et la présence de plantes herbacées caractéristiques. Une fois ces éléments en votre possession, vous pouvez facilement trouver les essences conseillées, possibles ou à éviter. La brochure distingue 17 types de stations. Leurs singularités sont présentées sous forme de fiches très détaillées. On y retrouve par exemple, les contraintes d'alimentation en eau, les potentialités forestières, mais surtout les espèces d'arbres les mieux adaptées pour faire une belle forêt. Le tout bien documenté et bien illustré !

Ce guide est disponible, sur simple demande, au C.R.P.F. de Lorraine Alsace, à Metz, Strasbourg ou Sainte Croix en Plaine.

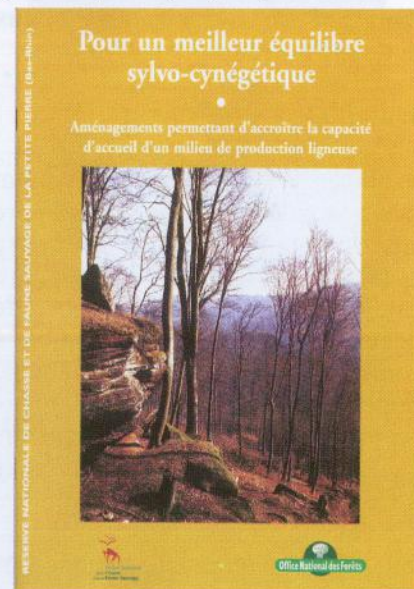
Hubert Ott - Vice-Président CRPF
Stéphane Asaël - CRPF

Des aménagements pour un meilleur équilibre sylvo-cynégétique ?

Depuis 15 ans, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (O.N.C.F.S.) et l'O.N.F. suivent les relations forêt/gibier dans la réserve de chasse de La Petite Pierre (67).

Un ouvrage, récemment publié, présente en neuf fiches les principaux résultats, coûts et conditions de mise en œuvre d'aménagements destinés à accroître la capacité d'accueil aux cervidés. Les initiatives retenues offrent au gibier une source d'alimentation et diminuent les risques de dégâts sur les essences intéressantes pour le sylviculteur.

Les thèmes abordés concernent aussi bien les opérations sylvicoles comme la réalisation de cloisonnements, le dépressage des jeunes peuplements, la plantation de fruitiers, que des aménagements plus cynégétiques : la création



de gagnage ligneux par recépage, le chemin végétalisé, l'ouverture de pré-bois semés ou spontanés, l'amélioration de la valeur refuge des futaies, la conservation de prairies, la protection globale des parcelles. Cette brochure est disponible sur simple demande au C.R.P.F.

Groupe Sylviculture et Grande Faune



Techniques

L'art de réussir les plantations

Ils ont tous répondu présents ! A l'initiative du CRPF, 85 techniciens de la forêt privée de Lorraine et d'Alsace se sont retrouvés pour une journée sur le thème "qualité des plants et techniques de plantation". Voici ce qu'il faut retenir d'une session consacrée à l'art et à la manière de bien planter.

La première étape, nous l'avons vu, consiste à choisir des plants vigoureux, bien conformés et de bonne provenance. Dommage d'être un beau plant si l'on est ensuite mal planté... Du bon développement des racines dépendent pourtant l'alimentation des plants en eau et en éléments minéraux, et donc leur croissance et leur vitalité. Dépérissement, sensibilité accrue aux parasites ou instabilité sont les conséquences inéluctables de mauvais traitements ou de déformations infligées aux plants lors de la plantation. Mieux vaut donc prévenir que guérir.

Planter à la bonne saison

La plupart des arbres forestiers sont plantés en racines nues, c'est-à-dire séparés de leur motte de terre nourricière. Ils sont mis en terre durant la période de repos de végétation, soit de la mi-novembre à la mi-avril. La plantation d'automne permet aux plants d'utiliser au mieux les réserves stockées durant leurs années de pépinière. De nombreuses espèces forestières peuvent être plantées dès l'automne «à la Ste Catherine» si plusieurs conditions sont réunies :

- le sol n'est ni trop sec, ni trop détrempé pour éviter le déchaussement dû au ressuyage ou au gel,
- le sol n'est pas gelé,

Dans le cas contraire, la période conseillée reste le printemps avant la période de débournement des bourgeons.

Attention, 2 essences couramment utilisées dans nos régions ne se plantent qu'au printemps : le peuplier en mars et le douglas en avril.

Planter sur un sol bien préparé

Après la tempête, l'exploitation mécanisée et le débardage des bois ont souvent dégradé les sols fragiles. Le tassement et l'orniérage empêchent un bon enracinement des plants et accentuent l'engorgement sur les sols mouilleux. Souvent, seul un travail du sol permet de rétablir des conditions favorables à la croissance des plants. Il nécessite un déblaiement préalable plus ou moins poussé, selon le matériel utilisé.



Dent de culti-soussolage Becker montée sur mini-pelle

Photo : Maren Baumeister

Sur les sols argileux, un labour à la charrue à disques sur les futures bandes plantées décompacte et nivelle le sol. Il impose d'avoir pratiqué un déblaiement soigné avec arasement des souches et de travailler sur un sol ressuyé. Sur sols plus sableux, on peut combiner utilement mise en andains des rémanents et crochetage du sol grâce à un râteau monté sur pelle. Pour décompacter en profondeur, il faut faire appel à des dents de soussolage. Les labours présentent toutefois l'inconvénient de favoriser une repousse d'herbacées concurrentes des plants.

La dent de culti-soussolage, la fraise à potets ou la tarière sont utilisées pour ameublir localement le sol et confectionner ainsi des potets⁽¹⁾. Evitez les tarières à mèche hélicoïdale : elles lissent les parois des potets, alors infranchissables pour les racines des plants.

(1) trou de plantation

Préparer le sol, c'est aussi éliminer les herbacées

Les graminées exercent vis-à-vis des plants une concurrence très importante pour l'eau. Sur les terrains trop envahis, un traitement chimique sur les futures lignes de plantation ou à l'emplacement des potets améliore la reprise et la croissance des plants. A l'inverse, le maintien d'une repousse de végétation ligneuse sera favorable à la croissance des jeunes arbres si elle est bien maîtrisée.

Conserver la fraîcheur des plants

Afin de préserver au maximum la fraîcheur des plants, le délai entre l'arrachage et la mise en terre doit être le plus court possible. Une solution qui connaît un succès croissant depuis 10 ans : l'emballage des plants en pépinière. Les jeunes arbres sont entièrement enveloppés par des sacs plastiques de 100 litres, fermés. Ces sacs protègent les plants à la fois en pépinière, durant leur transport et enfin sur le chantier... Le plant ne sort du sac que pour être planté. Le surcoût de cette pratique, de 2 à 10 cts par plant, est dérisoire en regard des avantages apportés. Elle évite la mise en jauge, procédé ancien de plus en plus controversé.



Démonstration d'une mise en jauge

Photo : Stéphane Asaël

La mise en jauge peut être pratiquée le cas échéant, mais selon des règles, précises :

- ouvrir à la mini-pelle une tranchée suffisamment profonde pour contenir la totalité des racines. Une jauge n'est pas un «gratouillis»,
- installer la jauge à l'ombre dans le peuplement voisin pour protéger les tiges de l'ensoleillement, dans un sol meuble drainé afin que l'eau ne stagne pas au fond,

- ne pas utiliser « en catastrophe » les ornières ou grandes flaques d'eau pour ne pas laver les racines, qui s'assècheront plus vite ensuite.

Les bottes de plants sont déliées et étalées dans la jauge « à touche-touche ». Cette pratique est délicate et souvent pénible. Elle demande beaucoup de temps pour les gros chantiers et constitue fréquemment une étape qui dégrade la qualité de l'enracinement des plants.

Habiller les plants

L'habillage des plants consiste à raccourcir les pivots trop longs pour rééquilibrer les racines. En aucun cas on ne doit réduire la masse des racines fines. Ce sont elles qui vont nourrir le plant. Cette opération ne doit pas être une mutilation qui permettrait de faire gagner du temps à la mise en terre. Elle est réalisée au sécateur et non pas, comme souvent vu, avec une serpe sur une souche.



Des racines déformées à la plantation et pour toujours...

Photo : G. Falcomnet - ENGREF

Soigner la mise en terre des plants

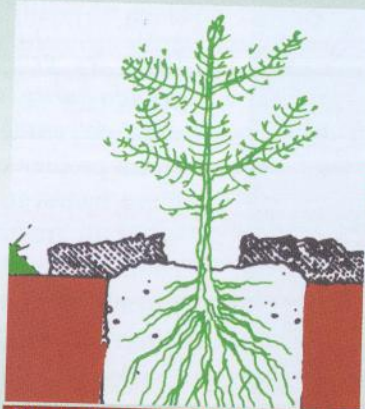
Coup de pioche, placement du plant, coup de talon... au suivant ! Rapide et économique, la plantation en fente présente beaucoup d'inconvénients qui peuvent coûter cher. Les plants sont souvent mal positionnés, avec des racines déformées. Ils ont alors bien du mal à reprendre leur croissance. Cette technique ne convient guère qu'à la plantation à forte densité et sur sol travaillé, de petits plants d'essences très robustes comme l'épicéa. Mais même l'épicéa appréciera deux ou trois coups de pioche supplémentaires pour ameublir le sol.



Plantation en fente : des déformations racinaires fréquentes

Source Boiser et après... - DIERF

La meilleure solution est la plantation en potets travaillés. Ils sont réalisés manuellement ou mécaniquement avec les outils présentés ci-dessus. Le volume de terre remué doit être adapté au volume des racines (et non l'inverse !). Cette technique permet d'installer les plants à la verticale, les racines bien étalées.



Plantation en potet travaillé : des racines bien étalées

Source Boiser et après... - DIERF

Le surcoût de 5 à 8 F/plant sera vite rentabilisé par un meilleur enracinement, une très bonne reprise et une croissance plus forte. La plantation en potet est la clé du succès pour les reboisements à faible densité.

Conclusion

Bien choisir l'époque de plantation, bien préparer le terrain pour faciliter la reprise et retarder la végétation concurrente, bien conditionner, bien conserver et bien mettre en terre les plants sont les atouts majeurs de la réussite des reboisements, quand l'on a à sa disposition un matériel végétal de qualité et performant.

Maren Baumeister - CRPF
Gérard Armand - IDF

Références bibliographiques :

- article G. Armand, S. Girard - Forêt-Entreprise n° 140 p 51 à 57
- ouvrage I.D.F. - Feuillus précieux

La plantation dans le recru : un système de protection naturel contre les dégâts de gibier

Traditionnellement, on se dépêchait de planter sur terrain propre. Aujourd'hui, face aux risques de dégâts de gibier, la végétation spontanée, ou recru, ennemi d'hier, devient un allié de poids.

Le recru constitue une protection mécanique du plant face aux dégâts d'abroustissement⁽¹⁾ et de frottis⁽²⁾. Il participe également à la création d'une ambiance forestière favorable à la reprise et à la croissance des plants. Leur protection devient ainsi inutile si l'on maintient un gainage dense d'au moins un mètre. Le recru procure, en outre, au gibier une ressource alimentaire appétente. Tous les rejets ligneux (arbres ou arbustes) sont intéressants. La ronce et le



Une plantation dans le recru

Photo : Pasca Ancel

framboisier sont particulièrement appréciés à condition d'être suffisamment denses. Les graminées, le lierre et la myrtille sont en revanche moins efficaces dans leur rôle de protection.

Le recru apparaît partout à condition d'être patient. Mais son développement est moindre sur sol gorgé d'eau, sur sol tassé, sur sol trop acide et trop sec (grès en versant sud) et à une altitude de plus de 800 m.

P. Ancel - CRPF

- (1) l'abroustissement : prélèvement de pousses par le gibier
- (2) le frottis : frottement des bois sur les jeunes arbres



Hommes des Bois

Véronique Mertz : technicien forestier au féminin

Véronique Mertz est l'une des rares représentantes du sexe féminin dans les organismes forestiers de nos deux régions (7 sur 70 !). Petite-fille, fille et épouse de forestier, elle exerce son activité en Alsace depuis près de 18 ans. Véronique vient d'être maman, pour la troisième fois. Elle conjugue avec intelligence et passion vie professionnelle et vie de famille.



Photo : Marie-Françoise Grillot

Vous êtes technicien forestier (ou peut-être devrais-je dire technicienne ?) dans le Bas-Rhin depuis 1983. Vous souvenez-vous de vos débuts ?

Après mon BTS à Poisy, suivi d'un cours passage meusien au Gedefor 55, j'ai été embauchée comme "jeune volontaire" (équivalent aujourd'hui des emplois jeunes) au CRPF à Strasbourg afin de travailler sur une étude technique. Je faisais alors équipe avec Jean Braud(*). Lors de nos premières réunions de vulgarisation on me disait "Bonjour Mme Braud", ou alors on demandait à Jean "Vous avez emmené votre secrétaire ?". Les propriétaires étaient plus que sceptiques de voir arriver une fille en forêt. Je dois reconnaître qu'il m'a fallu du temps pour "me faire une place".

En 1985, j'ai intégré le Groupement de Gestion et de Développement Forestier du Bas-Rhin (aujourd'hui Bois & Forêts 67), dans une équipe totalement masculine. Je voulais être comme mes collègues, je ne demandais aucun passe-droit, mais c'est sûr que pour moi c'était plus difficile. Je conserve un souvenir assez aigü de certains martelages plutôt fatigants !

(*) technicien CRPF 67

Au cours de ces années, votre travail a certainement beaucoup évolué. Dans quelles directions ? Quelle est votre spécialité ?

A Bois & Forêts, nos activités essentielles étaient conseil, gestion, établissement de PSG, ... Le grand changement est arrivé avec la création de la SARL Sylval, puis de la coopérative Cosylval. J'ai conservé mon secteur des Vosges du Nord, mais mes fonctions se sont davantage orientées vers l'exploitation et la commercialisation. Mes compétences linguistiques en allemand me permettent de discuter les contrats d'approvisionnement avec l'outre-rhin. Je m'occupe également des équipes d'exploitation et de l'organisation des chantiers. A mes débuts, les bûcherons étaient un peu décontenancés de devoir travailler avec moi, de me voir planifier les travaux. Je m'occupe de certaines forêts depuis plus de 15 ans.

Dans les groupements et coopératives vous devez, en grande partie, vous autofinancer et donc avoir un certain souci de rentabilité ?

Notre problème en Alsace demeure la micro-propriété, un lourd handicap pour l'autofinancement. Il est vrai que le souci de rentabilité existe. Néanmoins, la relation de confiance avec le propriétaire reste primordiale dans notre travail. Il faut du temps et de la disponibilité, et les dirigeants de Cosylval en sont conscients. La sylviculture "raisonnée" doit intégrer la notion d'économie. Lorsqu'un propriétaire nous confie son bien, nous devons le gérer le mieux possible. Quand on est en forêt avec un propriétaire, c'est souvent un moment privilégié, propice aux discussions, qui ne sont pas toujours d'ordre sylvicole.

Après le travail, avec Christian, votre mari, également technicien forestier à Cosylval, parlez-vous forêt ou, au contraire, est-ce le moment de ne se consacrer qu'à la famille, au quotidien et aux loisirs ?

Nous avons établi des règles : nous ne parlons pas travail à la maison. Nous entretenons les mêmes contacts professionnels qu'avec nos autres collègues. Cela peut paraître curieux, mais nous nous fixons des rendez-vous au bureau pour parler de tel ou tel problème, nous nous téléphonons le soir sur la route pour les mises au point, mais arrivés chez nous, place à la vie de famille et aux enfants.

Après une semaine passée en forêt, peut-on encore prendre du plaisir à y promener les enfants le week-end ?

Bien sûr, les enfants aiment faire du vélo, grimper aux arbres, faire des cabanes, le fait d'avoir des parents forestiers ne change rien. Mais là encore nous avons adopté une règle de principe : nous n'allons jamais dans des forêts dont nous nous occupons, mon mari et moi.



Parole à...

Claude Peltreau-Villeneuve président de SYLVOBOIS 55

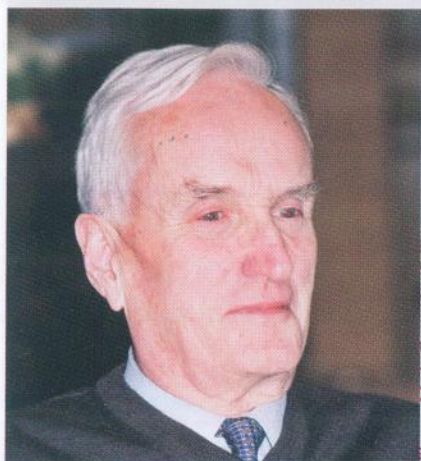


Photo : Marie-Françoise Grillot

Je profite tout d'abord de la parole qui m'est donnée pour redéfinir ma vision du syndicalisme. Un syndicat est une association qui a pour objet la défense d'intérêts communs. A une époque où il est plus naturel de penser au chacun pour soi, il peut paraître très difficile de mobiliser des hommes dans le but de servir les autres. C'est cependant ce que nous souhaitons réaliser en Meuse. Nous voulons servir tous les propriétaires, quelle que soit leur surface, quelles que soient leurs motivations.

Illustration lors de la tempête

Nous avons joué notre rôle en informant régulièrement un maximum de propriétaires, nos adhérents, mais également beaucoup d'autres, afin de leur permettre de prendre des décisions :

- Comment effectuer le travail d'exploitation, avec quels bûcherons ?
- Quelles priorités d'exploitation pour les différentes essences, à quels prix ? et surtout :
- Quelles aides financières, condition nécessaire pour réinvestir en forêt ?

A ce propos, les propriétaires n'imaginent pas le nombre de mises au point, "réglages", demandes de précisions que notre Syndicat et le CRPF ont dû mener avec les Services de l'Etat pour parvenir à un résultat intéressant. Ce travail a porté ses fruits, pour preuve : le nombre important de dossiers de subvention déposé en Meuse pour le nettoyage. Ce résultat nous prouve qu'une forte

motivation perdure, malgré les aléas, chez les propriétaires. Cela nous encourage à persévérer car il reste encore beaucoup à faire sur ce sujet pour clarifier un certain nombre d'éléments et nous y travaillons.

Gibier et foncier : deux autres sujets qui nous tiennent à cœur

La chasse et les dégâts de gibier ...

La tempête a engendré une recrudescence du gibier, ce qui réjouit les chasseurs mais nous posera des difficultés pour l'avenir des reboisements... Nous voulons désigner des responsables par zones cynégétiques (un avis de candidature est lancé...) afin d'être écoutés tout au long de la filière de décision : de la reconnaissance des dégâts jusqu'à l'attribution des plans de chasse. Un grand merci doit être adressé à notre ami André Berte pour tout le travail qu'il effectue dans ce cadre...

Vers une amélioration du foncier

Notre département est extrêmement morcelé : sur les 26.000 propriétaires, 22.800 possèdent moins de 4 ha ! SYLVOBOIS a décidé de faire de ce problème sa priorité. Sur des crédits de l'Etat, un technicien forestier, Valéry Lange, a été embauché pour cette mission. M. Vannerot, Conseiller Général et maire d'Ancerville, nous apporte son soutien et met à notre disposition un bureau dans sa mairie. Notre action visera, dans les massifs de petites forêts, à susciter le maximum de mutations (ventes, achats, échanges,...) pour obtenir ainsi des parcelles de taille acceptable et desservies.

Le Conseil Général de la Meuse a accepté de donner une suite favorable à notre demande : la prise en compte de 80 % des frais de mutation pour les petites parcelles forestières.

Ce qui est fait ... et ce qui reste à faire, avec vous

Il y aurait d'autres points que nous pourrions aborder : la nouvelle loi forestière qui est acceptable grâce au grand travail de notre Fédération Nationale, le classement des zones Natura 2000, les expropriations pour le passage du TGV,...

Comme vous le voyez, nous essayons d'être présents sur un maximum de fronts.

Pour conclure, je voudrais souligner un paradoxe : le propriétaire forestier est par nature individualiste, et c'est légitime ; mais pour garder cette part de liberté, il faut agir ensemble. Beaucoup trop de propriétaires sont fatalistes. Voyez la loi sur les A.C.C.A. (loi Verdeille) qui nous a été imposée. Lorsque les propriétaires ont compris qu'ils en étaient les grands perdants, il était trop tard.

Aujourd'hui, 600 propriétaires bénéficient régulièrement de nos informations et beaucoup d'entre eux n'ont pas encore adhéré à notre Syndicat. Il faudrait qu'ils comprennent ce que signifie agir ensemble et qu'ils viennent renforcer notre Syndicat.

"L'expérience est une lanterne qui n'éclaire que celui qui la porte" !

Ensemble, faisons en sorte de démentir cet adage !

Claude Peltreau-Villeneuve
Président de SYLVOBOIS
Syndicat des Sylviculteurs Producteurs
de Bois de la Meuse
La Gélinothe - 55170 Juvigny-en-Perthois

Partir ...

Pierre de Chevigny n'est plus

A Colmey, une foule innombrable a rendu un dernier hommage à M. Pierre de Chevigny, homme d'honneur et homme d'Etat.

Parmi eux, de nombreux forestiers se souviennent qu'il a été le fondateur du Groupement des Producteurs Forestiers du Pays-Haut et son premier Président. Il m'a demandé en 1987 de prendre sa succession après avoir assuré la pérennité de ce groupement devenu le GPF du Nord-Lorraine puis Lorforêt.

Il me prodigua ses conseils tant sur le plan sylvicole que sur la technique ou la gestion d'un groupement forestier. Il va manquer à beaucoup d'entre nous.

Roland de Pange



Au coin du Bois

Un voyage instructif

La forêt noire a été le siège en 1990 et en 1999 de tempêtes dévastatrices. La "méthode allemande" pour exploiter les chablis et reconstituer n'en est pas à ses débuts et a, semble-t-il, déjà fait ses preuves.

Le "Schwarzwald" est réputé pour ses vallons ponctués de maisons typiques où trônent fièrement des géraniums aux balcons. Il est moins renommé pour le savoir-faire de ses forestiers dans l'exploitation après tempête et la reconstitution. Et pourtant !... Afin de s'inspirer de cette expérience allemande, le CRPF et le syndicat des propriétaires forestiers des Vosges ont organisé un voyage fort pédagogique.

La méthode allemande

Au lendemain de la tempête de décembre 99, le Bade-Wurtemberg avec 40.000 ha de dégâts réagit rapidement. Des mesures radicales sont mises en œuvre :

- stockage de 300.000 m³ de bois résineux des forêts d'Etat (sur 600.000 m³ de dégâts) pour favoriser en urgence la vente des bois des forêts communales et privées,
- interdiction de coupe d'arbres dans d'autres Länder durant un an pour ne pas saturer le marché,
- augmentation des plans de chasse pour limiter les dégâts de gibier.



Des explications sur la valorisation des fonds de vallons

Photo : Thierry Bouchheid

Le choix de la régénération naturelle

En forêt d'Olsbach, les 85 participants observent des dégâts étrangement similaires à ceux de la montagne vosgienne. "Comment allez-vous reconstituer ?" interroge un propriétaire. "Pour des raisons économiques et écologiques, nous misons essentiellement sur la régénération naturelle, recherchée sur deux tiers de la surface avec des plantations en complément" lui répond le technicien allemand.

En forêt de crête, un autre cas de figure se présente. Les forestiers allemands plantent du hêtre à trois mètres sur trois sous couvert d'épicéas venus naturellement, afin d'assurer un mélange des essences. Dans le Bade-Wurtemberg, la diversité est de mise. D'ailleurs, on trouve également du sorbier des oiseleurs, du bouleau, du pin...

Un voyage culturel

L'entreprise Danzer, leader mondial de l'industrie du placage, a fait l'objet d'une visite instructive sur la transformation des grumes en placage par tranchage ou déroulage.

Mais ce voyage n'a pas pour seule vocation la forêt. Les participants n'ont pas manqué la dégustation de vins allemands dans une coopérative vinicole !

Une autre découverte unanime concerne l'écomusée du Vogtsbauernhof qui retrace la vie rurale du Bade Wurtemberg à travers différentes fermes du XVII et XVIII^{ème} siècle.

Un voyage qui restera à coup sûr dans les mémoires !

Thierry Bouchheid - CRPF

Une journée brumeuse mais chaleureuse

La première réunion d'une longue série, consacrée à la reconstitution, s'est déroulée à La Petite Pierre avec une vingtaine de participants.

Comment reconstituer des petites parcelles d'épicéa après tempête ? Une situation qui concerne beaucoup de propriétaires.

L'épicéa n'a pas toujours sa place

Le décor est planté : une par-celle... pardon, une quinzaine de parcelles avec une vingtaine de propriétaires sur un peu plus d'un hectare. Jean Braud

du C.R.P.F. apporte un élément de réponse. "L'épicéa, introduit il y a trente ans, n'est pas adapté à la station forestière. C'est une essence de montagne alors que nous sommes à une altitude de 350 à 400 m. Le chêne et le hêtre sont en revanche bien à leur place". Hormis ces essences que proposez-vous ? "Vendre" plaisante l'un des participants. "C'est une solution envisageable. Des aides de la Région sont prévues pour l'amélioration foncière". Un autre propriétaire croit plus au travail de Dame Nature, c'est-à-dire ne faire aucun investissement superflu et attendre "ce qui viendra". "On peut toujours attendre et éventuellement planter dans cette ambiance en complément" propose Claude Hoh de Bois et Forêts 67.

Scolytes et aides financières pour finir :

Au dernier arrêt, la brume se dissipe. Le charme de La Petite Pierre apparaît au grand jour dans la parcelle de M. Hamm, sinistrée par la tempête... et les scolytes.

Claude Hoh nous présente la Bête ou plutôt l'insecte, les dommages qu'il engendre et les solutions pour limiter ces dégâts, à savoir l'exploitation rapide des bois encore verts et leur évacuation hors forêt. Les aides de l'Etat et de la Région sont abordées en cette fin d'après-midi par Gianni Bardinet du C.R.P.F.. Reste à voir leur mise en place dans la pratique.

Mais ceci est une autre histoire...

Thierry Bouchheid - CRPF



Autour de nous

Les scieurs : les grands gagnants de la tempête ?

Tout le monde est d'accord sur le fait que les propriétaires sont les grands perdants de la tempête. Mais les scieurs en sont-ils les grands gagnants ? Pas si sûr... Même si la situation des marchés leur a été favorable durant le premier semestre 2000, les conditions économiques actuelles sont loin d'être idéales.

de fraîcheur et ont dégagé des plus-values puisqu'ils ne supportaient pas les frais de stockage-arrosage. Ils ont été directement transformés, nous permettant de rétablir une trésorerie malmenée par plusieurs années consécutives d'achats trop chers. Il n'en est pas de même pour les autres chablis mis en stock sous arrosage. Il ne faut pas oublier que nous avons été confrontés à une augmentation des prix d'exploitation d'au moins 50 F/m³ en raison des difficultés d'exploitation, de la pénurie

forestiers. "Nous avons soutenu nos fournisseurs habituels. Ils savent qu'ils seront payés sur le volume réel. Pour les rassurer, nous avons, dès le premier mois, traité avec eux des marchés correspondant à notre consommation annuelle. Nous nous sommes engagés sur des prix et des délais sur un maximum de 15 mois. Néanmoins, il est vrai que les coûts supplémentaires se sont répercutés sur les prix de vente".

Un avenir sombre pour la profession ?

La période rose pour la profession est bel et bien terminée : "si l'année 2000 s'est caractérisée par une demande soutenue des prix de vente et une matière première de qualité, l'année 2001 a déjà connu quelques périodes creuses pour la demande. Aux chablis très dépréciés, échauffés, piqués se sont ajoutés les bois scolytés. De plus, les scieries sont encombrées de stocks de coffrage, de plaquette et de sciure. Tous ces produits se vendent parfois pour le seul coût de la transformation ou le coût de chargement.

Nous sommes situés dans l'épicentre de la tempête. Plusieurs années seront nécessaires avant que le volume normal ne soit rétabli.



Photo : Thierry Bouchheid

Claude Christophe, un propriétaire forestier et un scieur passionné

"La tempête est pleine de paradoxes" affirme Claude Christophe, ancien directeur des Scieries Réunies d'Abreschviller et propriétaire forestier. Il représente donc parfaitement l'industrie du sciage résineux. "En temps normal, les scieries bénéficient de 6 à 8 mois de stocks après les ventes d'automne. Au lendemain de la tempête, les scieurs ne savaient plus où s'approvisionner en raison du sinistre. Nous avons dû pendant plusieurs semaines ouvrir des chemins. Les bois achetés sur pied, victimes de la tempête, n'étaient plus identifiables".

Une situation bénéfique : oui, mais...

A la question de savoir si la tempête a profité aux scieurs, l'ancien directeur répond sans détour "oui pendant le premier semestre 2000. Les chablis transformés pendant le premier semestre 2000 étaient irrécupérables

d'entreprises pour couper et débarder les bois. Les prix du transport ont également progressé de 10 F/m³. L'investissement des aires de stockage (35 F/m³), la reprise des bois pour les transporter en scierie (15 F/m³) la surveillance et la maintenance des installations, la remise en état des sols... coûtent au total 173 F/m³ supplémentaires dont il faut déduire 20 F/m³ de subvention. Or nous disposons de près de 285.000 m³ de bois sous eau... " souligne Claude Christophe. "Maintenant le bois stocké coûte aussi cher que du bois frais. Nous avons dû également faire face à la concurrence étrangère qui essaiera de garder le marché".

Une fidélité à la clientèle habituelle

Claude Christophe précise que même si les cours se sont effondrés, les Scieries Réunies d'Abreschviller ont été solidaires des propriétaires



Photo : Thierry Bouchheid

S.R.A., une des plus grosses scieries françaises pour les résineux

Il faudra combler ce manque en puisant dans nos stocks, et peut-être s'approvisionner ailleurs. A moins de produire moins... Espérons ne pas en arriver là ! C'est aussi de l'intérêt du producteur que tous les échelons de la filière soient solides".

Propos de Claude Christophe rapportés par Thierry Bouchheid - CRPF



De feuilles en aiguilles

Moselle

Depalor Phalsbourg, premier fabricant français de panneaux de particules surfacés mélaminés, va investir

60 MF destinés à accroître son efficacité de production dans le montage d'une nouvelle ligne de surfacage, l'installation d'une nouvelle scie et la construction d'un nouveau bâtiment de stockage (Bois National n° 37).

Vosges

Un nouveau chef au service environnement forêt

Jean-Noël Garnier est arrivé début septembre au service environnement forêt à la DDAF 88. Il remplace Daniel Beddelem, maintenant chargé de mission au Ministère de l'Environnement à Paris.

Meuse

Changement de technicien tempête au GEDEFOR 55

A la suite du départ de Valéry Lange, le GEDEFOR 55 vient de recruter, pour 18 mois, un nouveau technicien tempête. Il s'agit de Pascal Humbert. Il s'occupera du secteur centre Meuse.

Lorraine - Alsace

De nouveaux techniciens pour l'amélioration du foncier

Ce sont 4 nouveaux techniciens, spécialement affectés aux problèmes d'amélioration du foncier, qui viennent s'ajouter aux équipes des coopératives, groupements et CRPF. En Meuse, Valéry Lange a été recruté par SYLVOBOIS 55, dans le Bas-Rhin, c'est Alban Depaix. 2 postes sont encore à pourvoir : l'un à Sarrebourg, l'autre dans le Haut-Rhin.

National

Le réseau Expérimentation Peuplier de la Forêt Privée vient

d'éditer des fiches techniques sur 8 cultivars de peuplier. Chacun d'entre eux fait l'objet d'une fiche descriptive sur sa morphologie, son comportement général, ses maladies et ennemis potentiels ainsi que ses exigences stationnelles.

La semaine du bois

La seconde édition de cette manifestation aura lieu du 16 au 23 mars 2002. Nous ne manquerons pas de vous faire part des différentes activités prévues.

L'aide au transport des chablis prolongée

L'aide au transport des chablis (50 F/t pour le transport ferroviaire et 20 à 30 F/t pour le transport routier) sera prolongée jusqu'au 31/12/2001. Ce dispositif a bénéficié d'une enveloppe de 1,2 MF et a permis de transporter environ 30 millions de m³ de chablis depuis 2 ans.

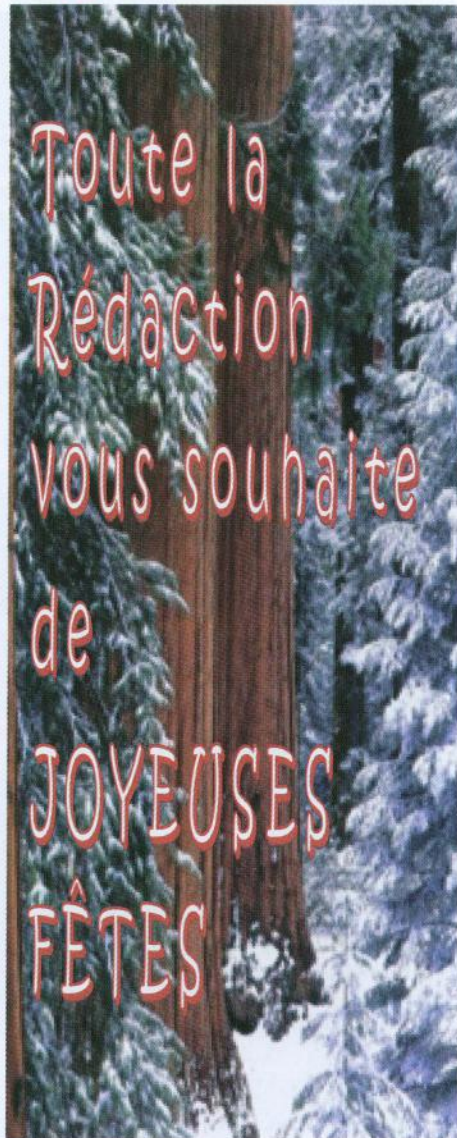
Un administrateur lorrain à l'Institut pour le Développement Forestier

C'est au cours de la dernière assemblée générale de l'I.D.F. que Gérard Marchal a été nommé administrateur pour la Lorraine. Il est bien connu en Meurthe-et-Moselle pour ses activités au sein du GPF du Plateau Lorrain et dans le secteur de Petitmont.



International

Celardennes du groupe Burgos produit actuellement 320.000 t de papier touché en Belgique, au nord de Montmedy, et s'approvisionne à 73 % en France. La décision a été prise d'investir 800 MF sur toute les lignes d'une production qui passera ainsi de 1 million de t/an de bois rond à 1,4 million de t/an d'ici deux ans. La montée en puissance ne fait que commencer.



Baby rubrique

Après Sylvain et Jérôme, Florence et Bernard Challan-Belval (technicien à la Cumafobar 55) ont eu un troisième petit garçon prénommé Vianney, le 18 octobre dernier.

Tous nos vœux de bonheur à toute la famille...

FLOREAL



édité par le
Centre Régional de la Propriété
Forestière de Lorraine-Alsace
41, Avenue du Général de Gaulle
57050 Le Ban Saint-Martin
☎ 03.87.31.18.42 - 📠 03.87.30.66.36

Site internet C.R.P.F. "www.crfp.fr"
Site internet Forêt Privée www.forêtprivéefrançaise.com"

Directeurs de la Publication
Guy Godard
Philippe Bernard-Michel

Rédacteur en Chef
Anne Madesclaire

Secrétaires de Rédaction
Thierry Bouchheid
Marie-Françoise Grillot

Imprimerie S.P.E.I. - Pulnoy (54)

N° I.S.S.N. : 1266-796 X - CPPAP n° 3100 ADEP

